ASSOCIATION Toit à Moi

Association
Loi du 1er juillet 1901

50, rue de la Commune de 1871
44400 Rezé

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport sur les comptes annuels

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Rémi LAMBERT
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'association TOIT A MOI,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TOIT A MOI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » qui expose la première application du règlement comptable ANC n°2018-06 à compter du 1er janvier 2020 et qui constitue un changement de méthode comptable.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 22 juin 2021

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit,**

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 783 388	391 161	2 392 228	1 950 704
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	69 167	60 077	9 089	7 045
Immobilisations corporelles en cours	41 093		41 093	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				77 050
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	
TOTAL I	**2 898 442**	**455 632**	**2 442 810**	**2 034 799**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 654		13 654	5 698
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	201 215		201 215	279 586
Valeurs mobilières de placement	19 802		19 802	19 610
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 007 732		1 007 732	1 016 170
Charges constatées d'avance	5 381		5 381	10 348
TOTAL III	**1 247 784**		**1 247 784**	**1 331 412**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**4 146 225**	**455 632**	**3 690 594**	**3 366 211**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 376 792	1 813 180
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	494 417	563 612
Situation nette	**2 871 208**	**2 376 792**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	53 363	55 963
Provisions règlementées		
TOTAL I	**2 924 571**	**2 432 755**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	76 667	
TOTAL III	**76 667**	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	550 605	578 392
Emprunts et dettes financières diverses	8 297	3 952
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 489	17 134
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	98 600	57 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 400	
Autres dettes	132	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 833	276 000
TOTAL V	**689 356**	**933 456**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**3 690 594**	**3 366 211**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		30
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	91 673	64 971
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	278 000	152 046
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	538 708	585 589
Mécénats	333 925	431 890
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	187 687	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 866	3 504
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	882	207 895
TOTAL I	**1 436 740**	**1 445 926**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 939	3 664
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	269 787	274 173
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	28 315	27 948
Salaires et traitements	352 215	363 046
Charges sociales	127 544	127 693
Dotations aux amortissements et dépréciations	103 503	82 388
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	76 667	
Autres charges	1 714	2 070
TOTAL II	**962 684**	**880 982**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**474 055**	**564 944**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	943	2 174
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**943**	**2 174**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 873	4 625
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**4 873**	**4 625**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-3 930**	**-2 450**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**470 125**	**562 493**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		22 575	45
Sur opérations en capital		2 600	2 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**25 175**	**2 645**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		677	1 063
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**677**	**1 063**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**24 498**	**1 582**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**207**	**463**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**1 462 858**	**1 450 745**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**968 441**	**887 133**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**494 417**	**563 612**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 245	
Prestations en nature	34 325	25 645
Bénévolat	42 356	27 984
TOTAL	**77 926**	**53 629**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	1 245	
Mise à disposition gratuite de biens	27 402	17 916
Prestations en nature	6 923	7 729
Personnel bénévole	42 356	27 984
TOTAL	**77 926**	**53 629**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 3 690 594 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 494 417 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a acquis, au cours de l'exercice 2020, 5 appartements représentant 532 000€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode de vie linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 ans
Agencements et aménagements	7 ans
Mobilier de bureau et informatique	3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs au 31/12/2020.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 76 666.67 Euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 4 173 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 10.15€/heure (SMIC horaire 2020) correspond à un montant de 42 356 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux (siège et antenne de Nantes) et de matériel pour 27 402 euros.

Les prestations représentent 6 923 euros et les secours en nature 1 245 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.
Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 4 220 €.

Changement de méthode comptable

L'exercice 2020 est le premier exercice d'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06. Les changements de méthodes générés par l'application de ce règlement s'effectuent de manière rétrospective.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).
En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.
Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers et le mécénat d'entreprise.

- Les subventions correspondent aux subventions publiques.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage.
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.
- Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.
- Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice :

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2020 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	10%	85%	5%		
Chargé d'accompagnement	10%	85%	5%		
Délégué général	15%	5%		30%	50%
Directeur des opérations	5%	40%		40%	15%
Chargé de communication				100%	
Référent accompagnement		100%			
Chargé de projet		100%			
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Chargé de mécénat					100%
Chargé de développement	10%	10%	10%		70%
Assistante administrative				100%	

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2019 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement Antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	10%	85%	5%		
Chargé d'accompagnement	10%	85%	5%		
Délégué général	20%	10%		50%	20%
Responsable administratif et financier				100%	
Directeur des opérations				100%	
Chargé de communication				100%	
Référent accompagnement		100%			
Secrétaire général	10%	25%		65%	
Cuisinier		100%			
Chargé de projet		100%			
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Chargé de mécénat					100%
Chargé de développement			70%		30%

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 394		
TOTAL		**4 394**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre	2 235 095		454 950
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	10 508		5 786
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	53 748		9 286
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	6 833		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				41 093
Avances et acomptes		77 050		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**2 383 233**		**511 114**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				400
TOTAL				**400**
TOTAL GÉNÉRAL		**2 387 627**		**511 514**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 394	
TOTAL				**4 394**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre	-77 050		2 767 095	
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.			16 293	
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers			63 034	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier		700	6 133	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				41 093	
Avances et acomptes		77 050			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL			**700**	**2 893 648**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				400	
TOTAL				**400**	
TOTAL GÉNÉRAL			**700**	**2 898 442**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394			4 394
TOTAL	**4 394**			**4 394**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	294 899	96 262		391 161
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	49 284	5 570		54 855
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 251	1 672	700	5 223
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**348 435**	**103 503**	**700**	**451 238**
TOTAL GÉNÉRAL	**352 828**	**103 503**	**700**	**455 632**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	400	400	
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	13 654	13 654	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387	387	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	66 500	66 500	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	134 328	134 328	
Charges constatées d'avance	5 381	5 381	
TOTAL	**220 649**	**220 649**	

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	550 605	195 482	355 123	
Emprunts et dettes financières diverses		8 297	8 297		
Fournisseurs et comptes rattachés		19 489	19 489		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		28 109	28 109		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		64 188	49 470	14 718	
Impôts sur les bénéfices		207	207		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		6 096	6 096		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 400	1 400		
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		132	132		
Produits constatés d'avance		10 833	10 833		
TOTAL		**689 356**	**319 515**	**369 841**	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206	245
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 679	5 470
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	31 285	18 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**41 170**	**24 165**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	387	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	126	126
TOTAL	**513**	**126**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	10 833	276 000
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**10 833**	**276 000**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	5 381	10 348
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**5 381**	**10 348**

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Privilège prêteur de deniers	607 500					607 500
TOTAL	**607 500**					**607 500**

Engagements financiers reçus

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Emprunt - contrat de prêt	39 000					39 000
TOTAL	**39 000**					**39 000**

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination		31/12/2020		31/12/2019	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine					
Produits liés à la générosité du public					
Cotisations sans contrepartie				30	
Dons, legs et mécénats					
Dons manuels		538 708	538 708	585 589	585 589
Legs, donations et assurance-vie					
Mécénats		355 599	355 599	358 033	358 033
Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL I		**894 307**	**894 307**	**943 652**	**943 622**
Produits non liés à la générosité du public					
Cotisations avec contrepartie					
Parrainage des entreprises					
Contributions financières sans contrepartie		187 687		280 837	
Autres produits non liés à la générosité du public		100 264		71 610	
TOTAL II		**287 951**		**352 447**	
Subventions et autres concours publics	**III**	**280 600**		**154 646**	
Reprises sur provisions et dépréciations	**IV**				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**V**				
TOTAL (I à V)		**1 462 858**	**894 307**	**1 450 745**	**943 622**
Charges par destinations					
Missions sociales					
Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		543 306	449 033	584 686	342 971
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
TOTAL I		**543 306**	**449 033**	**584 686**	**342 971**
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		84 588		30 038	
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		**84 588**		**30 038**	
Frais de fonctionnement	**III**	**263 674**	**61 877**	**271 946**	**39 638**
Dotations aux provisions et dépréciations	**IV**				
Impôt sur les bénéfices	**V**	**207**		**463**	
Report en fonds dédiés de l'exercice	**VI**	**76 667**			
TOTAL (I à VI)		**968 441**	**510 911**	**887 133**	**382 609**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**494 417**	**383 396**	**563 612**	**561 013**

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	42 356	42 356	27 983	27 983
Prestations en nature	34 325	34 325	25 645	25 645
Dons en nature	1 245	1 245		
TOTAL I	**77 926**	**77 926**	**53 628**	**53 628**
Contributions volontaires non liées à la générosité du public **II**				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	**77 926**	**77 926**	**53 628**	**53 628**
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	74 437	74 437	53 628	53 628
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	**74 437**	**74 437**	**53 628**	**53 628**
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**				
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**3 489**	**3 489**		
TOTAL (I + II + III)	**77 926**	**77 926**	**53 628**	**53 628**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2020	31/12/2019	Ressources par origine	31/12/2020	31/12/2019
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	449 033	342 971	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	538 708	585 589
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	355 599	358 033
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	**449 033**	**342 971**			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement **III**	**61 877**	**39 638**			
TOTAL EMPLOIS	**510 911**	**382 609**	**TOTAL RESSOURCES I**	**894 307**	**943 622**
Dot. aux prov. et dépréciations **IV**			Rep. sur prov. et dépréciations **II**		
Reports en fonds dédiés de l'exercice **V**			Utilisat. des fonds dédiés anté. **III**		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	**510 911**	**382 609**	**TOTAL**	**894 307**	**943 622**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**180 166**	**395 682**
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	383 396	561 013
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	547 072	776 529
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**16 491**	**180 166**

Contributions volontaires en nature	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	74 437	53 628	Bénévolat	42 356	27 983
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	34 325	25 645
TOTAL I	**74 437**	**53 628**	Dons en nature	1 245	
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**					
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**3 489**				
TOTAL	**77 926**	**53 628**	**TOTAL**	**77 926**	**53 628**

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2020	31/12/2019
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
Fonds de dotation A.A.C.U.C. Partenariat AG2R BORDEAUX		60 000 16 667				60 000 16 667	
TOTAL		**76 667**				**76 667**	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL		**76 667**				**76 667**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 813 180	563 612			2 376 792
- dont générosité du public		*561 013*			
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	563 612	-563 612	494 417		494 417
- dont générosité du public		*-561 013*	*383 396*		
Situation nette	**2 376 792**		**494 417**		**2 871 208**
- dont générosité du public			*383 396*		
Dotations consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	55 963			2 600	53 363
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 432 755**		**494 417**	**2 600**	**2 924 571**
- dont générosité du public			*383 396*		

Fait le 22/06/2021

Remi LAMBERT

Signé par Remi LAMBERT